

The background image is a landscape photograph. The foreground is a rocky beach with many small, dark, wet stones. In the middle ground, there are larger, dark, mossy rocks. The background features a steep, forested hillside with dense evergreen trees. The sky is overcast and grey.

Commentaires de Nature Québec concernant

LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PARC NATIONAL DU BIC

Remis au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs

31 juillet 2025



Rédaction

Marianne Caouette, Chargée de projet Biodiversité et forêt, Nature Québec

Gabrielle Côté, Chargée de projet Biodiversité, Nature Québec

Révision

Marie-Audrey Nadeau Fortin, Analyste Biodiversité, Nature Québec

À propos de Nature Québec

Nature Québec oeuvre activement à la conservation des milieux naturels et à l'utilisation durable des ressources sur le territoire québécois. Depuis 1981, Nature Québec privilégie une approche globale connectée aux grands enjeux planétaires liés au climat et à la biodiversité.

Localement, Nature Québec mène des campagnes et des projets sur la biodiversité, la forêt, l'énergie et le climat, et ce, d'Anticosti jusqu'au coeur de nos villes.

Nature Québec bénéficie d'une équipe de professionnels appuyée par un réseau d'organismes affiliés et de chercheurs-collaborateurs qui lui confèrent une crédibilité reconnue dans ses domaines d'intervention. Nature Québec souscrit aux objectifs de la Stratégie mondiale de conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont il est membre.

NOTRE VISION

Nature Québec agit en vue d'une société plus juste, à faible empreinte écologique et climatique, solidaire du reste de la planète. L'organisme oriente ses actions pour que le Québec aime ses milieux naturels, en ville comme en région, les protège et les reconnaisse comme essentiels à son épanouissement.

NOTRE MISSION

Nature Québec encourage la mobilisation citoyenne, intervient dans le débat public, informe, sensibilise et réalise des projets afin que notre société :

- ▶ Valorise la biodiversité
- ▶ Protège les milieux naturels et les espèces
- ▶ Favorise le contact avec la nature
- ▶ Utilise de façon durable les ressources.

Table des matières

Mise en contexte	5
Des bons coups que nous saluons	6
Nos recommandations	7
Conclusion	10



Mise en contexte

Nature Québec accueille favorablement le projet d'agrandissement du parc national du Bic !

Nature Québec travaille activement à la conservation des milieux naturels partout au Québec, notamment en menant des démarches de création d'aires protégées et en accompagnant divers acteurs-trices du territoire, dont des municipalités, dans leurs propres démarches. Ainsi, et en tant que membre du Comité consultatif sur les parcs nationaux, nous surveillons étroitement les projets d'agrandissement d'aires protégées existantes, qui permettent de consolider des noyaux de conservation d'importance, tout en contribuant à l'objectif d'atteindre 30 % d'aires protégées et conservées d'ici 2030.

Le parc national du Bic est d'intérêt puisqu'il protège un échantillon représentatif de la région naturelle du littoral sud de l'estuaire du Saint-Laurent, en plus de receler une grande diversité de paysages, d'écosystèmes et de niches écologiques, des marais salés aux falaises, en passant par une forêt de transition entre la forêt feuillue et boréale. Dans ce document, nous présentons nos commentaires sur ce projet d'agrandissement, lesquels consistent à souligner l'intérêt de cette initiative et à formuler cinq recommandations qui permettraient, selon nous, d'en maximiser la contribution à la conservation de la biodiversité.



Des bons coups que nous saluons

D'abord, nous saluons l'agrandissement du parc national du Bic, qui gagne 1,3 km² de superficie, passant de 33,2 km² à 34,5 km². Ceci est non négligeable considérant que ce parc national est enclavé dans des terres privées, rendant l'agrandissement de l'aire protégée complexe et onéreux. De plus, l'augmentation de la zone de préservation (+8,13 %) et la diminution concomitante des zones d'ambiance (-7,32 %) et de service (-0,86 %) offrent une plus grande place à la protection du territoire et à des activités de faible impact.

Nous voyons également d'un bon œil la valorisation de la tourbière restaurée, en misant sur les infrastructures préexistantes et sur l'éducation. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de la Sépaq de poursuivre la réhabilitation des milieux naturels dégradés en vertu de l'orientation 2.1 de la Politique des parcs nationaux du Québec¹, contribuant ainsi à documenter les meilleures pratiques et à étendre les connaissances au sujet de la restauration d'une tourbière à grande échelle, dans un contexte québécois de conservation. Nous appuyons d'ailleurs l'approche de gestion adaptative dans les parcs nationaux du Québec, qui se base sur l'apprentissage et l'adaptation en continu. Ce principe clé des Standards ouverts pour la pratique de la conservation² est d'autant plus important en contexte de changements globaux et d'incertitudes.

¹ Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2018. [Politique sur les parcs nationaux du Québec](#). 48 pages.

² Conservation Measures Partnership, 2020. [Standards ouverts pour la pratique de la conservation - Version 4.0](#). 83 pages et annexes.

Nos recommandations

Recommandations sur la conservation des tourbières

Le projet de restauration des tourbières de Saint-Fabien a débuté en 2009, avec la restauration de la tourbière de Bic-Saint-Fabien (secteur des tourbières le plus à l'est), puis s'est poursuivi en 2011 pour la tourbière de Saint-Fabien-sur-Mer (secteur des tourbières le plus à l'ouest). L'intégration de ces tourbières au parc national du Bic constitue l'occasion de faire rayonner les apprentissages tirés de cette démarche, en plus de sensibiliser les visiteurs-euses à la valeur écologique des tourbières. En effet, les sentiers et les autres infrastructures en place permettront de mettre en valeur la tourbière de Saint-Fabien-sur-Mer, en plus de faire connaître ce premier projet de restauration à grande échelle de ce type de tourbières au Canada.

Recommandation 1

Poursuivre le suivi écologique des tourbières en restauration

La restauration des tourbières étant un processus long et complexe, un suivi écologique serré de leur état s'impose.

Effectivement, en 2015, le Groupe de recherche en écologie des tourbières (GRET)³ conclut que la restauration de la tourbière de Bic-Saint-Fabien avait permis de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de restaurer le régime hydrologique du milieu, tout en ayant des résultats mitigés sur le rétablissement de la végétation typique des fens. Une solution proposée pour favoriser le rétablissement d'un couvert de bryophytes est d'y introduire une plante compagne qui pourrait créer un microclimat propice aux bryophytes, en plus de stabiliser les sols⁴. Un enjeu d'envahissement par des espèces vasculaires envahissantes était également observé. En ce qui concerne la tourbière de Saint-Fabien-sur-Mer, la méthode de transfert de la couche mucinale semblait avoir un certain succès dans quelques secteurs, alors qu'il demeurait incertain dans d'autres. Un enjeu d'envahissement par le roseau commun y est aujourd'hui observé.

Ainsi, nous recommandons de poursuivre le suivi de la restauration écologique des tourbières pour s'assurer de l'efficacité des interventions et mesurer les retombées positives pour la biodiversité et les services écosystémiques, particulièrement la séquestration du carbone et le captage de l'eau. La poursuite d'un partenariat avec des groupes de recherche comme le GRET serait bénéfique pour garantir la mise en place des stratégies de restauration les plus efficaces.

³ Rochefort, L., LeBlanc, M.-C., Hogue-Hugron, S., Pouliot, R., D'Amour, N. et Boismenu, C., 2015. [Restauration écologique des tourbières de Bic-Saint-Fabien et de Saint-Fabien-sur-Mer dans le Bas-St-Laurent](#). Groupe de recherche en écologie des tourbières, Université Laval. Remis au ministère des Transports du Québec, 76 pages et 3 annexes.

⁴ Bérubé, V. 2017. Restauration des tourbières minérotrophes : études approfondies des communautés végétales. Thèse, Université Laval, 227 pages et annexes.

Recommandation 2

Maintenir les efforts d'éradication du roseau commun

La colonisation par des espèces envahissantes ou compétitrices est nuisible au succès de rétablissement du couvert végétal typique d'une tourbière, élément essentiel de sa restauration. Nous recommandons ainsi de maintenir les efforts d'éradication du roseau commun, présent dans la tourbière de Saint-Fabien-sur-Mer, en assurant une surveillance continue. Nous recommandons aussi d'assurer un suivi serré de l'évolution des colonies de roseaux dans les autres tourbières déjà présentes dans le parc national du Bic, ou celles faisant l'objet du projet d'agrandissement.

Recommandation 3

Caractériser l'état des tourbières non restaurées

Deux des quatre tourbières incluses dans l'agrandissement du parc national du Bic n'ont pas fait l'objet de projets de restauration. Nous recommandons donc la caractérisation écologique de ces tourbières, et, si cela s'avérait nécessaire, l'élaboration d'un plan de restauration pour celles-ci.



Autres recommandations

Recommandation 4

Respecter la capacité de support des écosystèmes

Le parc national du Bic est un joyau de la région du Bas-Saint-Laurent, dont les caps, baies, anses et montagnes sont rendus accessibles par des aménagements tels que des sentiers de randonnée, pistes cyclables, camping et rampe de mise à l'eau. Au cours des dernières années, une augmentation de l'achalandage du parc a été enregistrée, avec une moyenne de 488 274 jours-visites entre 2020-21 et 2022-23, comparativement à une moyenne de 271 124 jours-visites entre 2017-18 et 2019-20^{5, 6}. Pour un petit territoire comme celui-ci, une hausse de la fréquentation peut avoir un impact significatif sur l'intégrité écologique des milieux naturels. D'ailleurs, dans le plan de conservation du parc⁷, certains enjeux ont été soulevés en lien avec l'augmentation de la fréquentation, soit l'érosion côtière, exacerbée par le piétinement de la végétation par les visiteurs-euses, ainsi que la conservation de la communauté de botryches (espèces de plantes rares vulnérables aux perturbations), qui peut être affectée par l'aménagement d'infrastructures et le piétinement hors des sentiers. Ainsi, chaque action visant à favoriser l'accès au parc doit être soigneusement planifiée dans le but de minimiser les impacts sur les écosystèmes et maximiser les bénéfices pour la conservation.

Dans le document sur l'agrandissement du parc, il est mentionné que « le Règlement sur les parcs sera modifié pour exempter la population de l'obligation d'être titulaire d'un droit d'accès pour emprunter la route du quai du Bic » et qu'une nouvelle infrastructure d'accès à l'eau pour les embarcations légères pourrait être implantée dans le secteur du havre du Bic, sans donner davantage de détails. Alors que nous appuyons les efforts pour favoriser l'accès à la nature, il demeure toutefois important d'évaluer l'impact potentiel de ces changements et de prendre les mesures nécessaires pour minimiser les impacts négatifs sur la faune et la flore. Par exemple, des mesures visant à limiter le piétinement et la propagation d'espèces exotiques envahissantes et à assurer le respect des règlements du parc pourraient être envisagées.

De plus, au niveau du secteur des tourbières inclus dans la proposition d'agrandissement, il est prévu d'entretenir les aménagements déjà existants (sentiers et plateformes) pour la mise en valeur du site. Bien que de miser sur les infrastructures présentes puisse être judicieux, nous recommandons tout de même de s'assurer que leur impact sur l'intégrité du milieu est minimal et qu'ils répondent effectivement aux besoins. En fonction de cette évaluation, le retrait suivi d'une restauration ou l'amélioration de certaines infrastructures pourrait être envisagée.

⁵ Demande d'accès à l'information (0101-585). [Décision \(par courriel\)](#). 4 pages.

⁶ Demande d'accès à l'information (010-478). [Statistiques de fréquentation annuelles par établissement en jours-visites](#). 1 page.

⁷ Sépaq, 2022. [Plan de conservation 2022-2027 – Parc national du Bic](#). 19 pages.

Recommandation 5

Poursuivre les efforts d'agrandissement du parc et favoriser la conservation de la zone périphérique

Alors que nous saluons l'agrandissement du parc national du Bic, nous recommandons de poursuivre les efforts d'agrandissement afin, d'une part, de contribuer à réduire l'impact des visiteurs-euses sur les milieux naturels en diminuant la pression sur les secteurs sensibles et, d'autre part, de tendre vers une délimitation plus efficace du parc, qui s'appuie sur les limites naturelles du territoire et les enjeux de conservation. Par exemple, dans l'optique de limiter l'impact des milieux adjacents non conservés sur les milieux naturels d'intérêt pour la conservation (dont l'effet de bordure), il serait pertinent de consolider la conservation du secteur des tourbières, entamée dans le présent projet d'agrandissement, en intégrant les zones situées entre les quatre nouveaux secteurs ajoutés.

D'autres secteurs semblent également être des candidats d'intérêt pour l'agrandissement du parc, comme la côte escarpée adjacente à l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques de Bic et aux limites actuelles du parc à l'est, qui présente des occurrences d'espèces fauniques et floristiques à statut.

Si de tels agrandissements semblent impossibles à court terme, considérant la tenure privée des terres adjacentes au parc national du Bic, des efforts visant à collaborer avec les propriétaires et gestionnaires de la zone périphérique au parc peuvent tout de même permettre de favoriser la conservation des écosystèmes du parc, par exemple en établissant des ententes légales ou morales. De plus, établir ou renouveler des partenariats avec des organismes locaux ou régionaux, comme Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent ou le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, peut grandement contribuer au succès des efforts de conservation des terres adjacentes au parc.



Conclusion

Pour finir, Nature Québec réitère son appui au projet d'agrandissement du parc national du Bic. Ce projet est en adéquation avec le Plan Nature 2030 du gouvernement du Québec⁸, non seulement parce qu'il contribue à l'objectif de protéger 30 % du territoire d'ici 2030, mais aussi parce qu'il participe à la restauration de milieux naturels dégradés, et plus spécifiquement des tourbières. Encore plus efficaces que les arbres pour stocker le carbone, ces écosystèmes sont des alliés précieux dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques⁹. Les protéger et les restaurer constituent des solutions fondées sur la nature pour le climat qui sont efficaces¹⁰.

Ce projet d'agrandissement permettra par ailleurs de favoriser encore davantage l'accès à la nature par la population, ce qui est également en phase avec le Plan Nature 2030. Cet accès doit néanmoins se faire dans le respect de la capacité de support des écosystèmes protégés.

Nous espérons que les cinq recommandations formulées dans ce mémoire seront étudiées de façon à optimiser les bénéfices de ce projet pour la biodiversité.



⁸ Gouvernement du Québec, 2024. [Conserver la biodiversité et favoriser l'accès à la nature - Plan Nature 2030](#), 88 pages et annexes.

⁹ Beaulne, J., Garneau, M., Magnan, G. et Boucher, É., 2021. Peat deposits store more carbon than trees in forested peatlands of the boreal biome. Scientific Reports, 11 (2657). DOI : <https://doi.org/10.1038/s41598-021-82004-x>.

¹⁰ La Convention sur les zones humides (RAMSAR), 2021. [Restaurer les tourbières drainées : une étape nécessaire à la réalisation des objectifs climatiques mondiaux](#) - Note d'orientation 5. 7 pages

Sensibiliser, mobiliser, agir

Pour des informations sur nos projets et
campagnes, rendez-vous sur notre site
Internet **naturequebec.org**



870, avenue de Salaberry, bureau 207 |
Québec QC. G1R 2T9
418 648-2104
info@naturequebec.org